



Rennes, le 2 mars 2011

Communiqué de presse

J-3 pour déposer sa candidature aux Trophées bretons du développement durable

Vous êtes une collectivité territoriale, une association, une entreprise, un établissement d'enseignement, vous avez engagé une action innovante en matière de développement durable, déposez votre candidature pour recevoir un Trophée jusqu'au 5 mars 2011, en remplissant le dossier en ligne sur le site : www.tropheesdd-bretagne.org

Organisés par l'État, l'ADEME et le Conseil régional, les Trophées du développement durable en Bretagne récompensent, pour la 6^e année consécutive, les initiatives exemplaires, conduites en 2010-2011, qui illustrent de manière concrète la mise en oeuvre du développement durable. Ils sont l'occasion de mettre en lumière les acteurs bretons mais aussi de sensibiliser chacun aux enjeux du développement durable, dans toutes les situations de la vie quotidienne et de faire évoluer les comportements.

Les porteurs d'actions, qu'elles soient ponctuelles, continues ou à long terme, réalisées ou engagées en 2010-2011, sont admis à concourir aux Trophées bretons qui seront décernés dans 4 catégories : collectivité territoriale, association, entreprise et établissement d'enseignement.

Les projets récompensés seront choisis selon leur implication en faveur du développement durable au travers de toutes ses diverses dimensions : économique, sociale, environnementale et de gouvernance. Cette année, un trophée spécifique "Vivre ensemble" sera décerné pour distinguer les actions qui auront permis de renforcer le lien social et d'apporter un bénéfice pour le citoyen.

La remise officielle des Trophées du développement durable se déroulera au cours de la Semaine du Développement Durable.

Les Trophées bretons du développement durable sont organisé en partenariat avec : l'Académie de Rennes, Aiguillon Construction, Armor-Lux, Crédit Mutuel de Bretagne, les Chambres de Commerce et d'industrie de Bretagne, la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Bretagne) et la SNCF.

Contacts presse :

DREAL Bretagne (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
Corinne GILLET : 02.99.33.42.10

ADEME Bretagne - Claire SCHIO : 02.99.85.87.06

Conseil régional de Bretagne - Rose-Marie LOUIS - 02.99.27.13.54